



## CCI

**Immatriculations.** Lors de la semaine qui vient de s'écouler le Centre de formalités de la Chambre de commerce et d'industrie de la Nièvre a enregistré l'immatriculation de six entreprises. Le nombre d'emplois générés par celles-ci est estimé à huit. ■



## ISAT

**Diplômes.** Samedi 13 décembre à 14h, l'ISAT remettra, dans ses locaux de la rue Mille Bourgeois à Nevers, leurs diplômes d'ingénieur à 78 étudiants, promotion 2008, sous le parrainage de Sylvain Roux, directeur général d'ANVIS SD France SAS. ■



## Métiers

**Immatriculations.** Entre le 1er et le 5 décembre derniers, le Centre de formalités de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Nièvre a enregistré l'immatriculation de trois entreprises. Celles-ci s'accompagnent de quatre emplois salariés. ■

# Economie

**CCI** ■ 11 décembre à 14 h 30, dans les locaux de la CCI à Nevers, présentation de l'Observatoire économique territorial Baseco Bourgogne, en présence du préfet de la Nièvre. **MÉTIER** ■ Aujourd'hui et demain, l'opération "Artimobiles", visant à la découverte des métiers de l'artisanat, fait étape dans la Nièvre.

# Europe et consommation

## Produits chimiques

Un règlement oblige les industriels à tester les produits qu'ils fabriquent et utilisent. Pour préserver santé et environnement.

Christian Charriot

« **I** l est grand temps de juguler l'économie de la mort. » Ces propos de Victor Hugo Espinosa, de l'association Ecoforum, tenus lors de la conférence qui s'est déroulée dernièrement à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre, engendrent à la fois crainte et espoir.

Organisée par l'Agence de communication et d'échanges sur les risques industriels en Bourgogne (Acérib), cette rencontre était également animée par Jean-Pierre Thorey, de la Direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (Drire) et Martine Goliro, de la Caisse régionale d'assurance maladie (Cram). Avec un thème commun : le programme



**ANTICIPATION.** Chez Rhodia, à Clamecy, et dans les autres sites du groupe, le principe édicté par REACH a démarré bien avant l'heure, selon une « ligne rouge » mise en place en 2003. PHOTO ARIANE BOUHOURS

REACH qui oblige les industries productrices et utilisatrices de produits chimiques à tester leur danger pour la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché.

### Un enjeu majeur

Pour Jean-Pierre Thorey : « On repart à zéro. Des substances vont disparaître du marché dans les dix ans à venir ».

Car REACH s'étire jusqu'en 2018, selon trois phases précises.

On se trouve justement au début de l'une d'elle, depuis lundi dernier, pour un pré-enregistrement des substances produites ou importées actuellement utilisées. Une sorte de premier inventaire des 100.000 molécules qui partagent notre quotidien, dont seulement 3.000 sont simplement connues et une petite centaine contrôlées. Quant au cocktail qu'elles forment entre elles...

Cancers, affections chroniques, allergies, anomalies variées... La liste des dégradations de santé dues aux polluants n'était que supposée il n'y a pas si longtemps encore. Maintenant, c'est certain : on vit dangereusement, ne serait-ce que par le fait de respirer, en ville par exemple, quelque 30.000 particules fines, dont les plus dangereuses, les nano-particules, sont invisibles. Donc encore plus perfides.

Le grand principe de REACH, c'est d'obliger le monde de l'industrie à renverser la pratique : on ne fabrique plus un produit et l'on attend de voir ce qu'il donne dans son application (quelquefois cent ans plus tard comme l'amiante...), mais on ne le commercialise que lorsque l'on en connaît l'innocuité des conséquences.

Pour Victor Hugo Espinosa, « il est nécessaire de passer de la société des tous coupables à celle des tous responsables ».

Le risque chimique au travail et à la maison était évoqué par Martine Goliro. Les lieux industriels et l'habitat recèlent, aussi, bien des toxiques « et beaucoup ont tendance à apprivoiser le risque, à le minimiser. Heureusement, les jeunes en ont de plus en plus conscience ».

### Le cas de Rhodia

Chez Rhodia, usine de Clamecy, le produit chimique, c'est le quotidien. Assistait à cette réunion Alix Deschamps, directeur du site, et Jean-Luc Ponchon, expert chargé de ce programme REACH « sur lequel nous travaillons depuis 2005 déjà et qui emploie 50 personnes en 2008. Nous sommes concernés par 730 substances, dont 10 hautement préoccupantes sur les 1.500 recensées. La question est : peut-on les substituer... a-t-on mis les bonnes barrières ? » Réponses à venir. ■

## MÉTIER

### Assemblée



**PRÉSIDENT.** Jean-Pierre Rouillet

**RGPP.** La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Nièvre tient son assemblée générale aujourd'hui à partir de 14 h 15, dans ses locaux, rue Albert 1er à Nevers. Au-delà des rapports sur la formation, le développement économique et les finances, entre autre, il sera question de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) et des pistes d'organisation du réseau des Chambres de métiers.

## Boutique de gestion Créateurs d'entreprises accompagnés

**La Boutique de gestion de la Nièvre, agir et Créer, accompagne, tout au long de l'année, des créateurs d'entreprises. Voici trois exemples.**

**Jean Bernard Michel**, 49 ans, diplômé en cuisine et expérimenté, a créé l'entreprise le plateau gourmand 15 bis, rue des Montôts à Nevers. Il propose des prestations de traiteur, plateaux-repas pour les particuliers comme pour les professionnels. Ses atouts sont d'une part l'originalité de ses plats mais également le côté pratique de plateaux-repas d'affaires livrés sur place et que l'on peut, entre autres, commander directement via son site internet (<http://www.leplateaugourmand.com>).

**Stéphanie Poret**, 33 ans, a créé

en novembre 2008 une entreprise d'esthétique à domicile à Coulanges les Nevers. Après diverses expériences dans le maquillage professionnel et dans les différentes techniques de massage, elle a souhaité créer son activité en l'axant sur des produits naturels, bio. Ses compétences et les produits qu'elle propose la distinguent de sa concurrence.

**Patrick De Rossi**, 42 ans, vient de créer son entreprise de diagnostic immobilier. Situé entre Corbigny et Clamecy, il propose son expertise dans un secteur en plein mouvement avec notamment le développement de la réglementation (nouveaux diagnostics obligatoires pour les ventes et locations, profession

maintenant réglementée). Il a une expérience dans le BTP, ce qui lui permet de connaître ce secteur. Il a également été chef d'une entreprise dans un tout autre domaine, bar, restaurant, française des jeun.

Pour rappel, la Boutique de gestion propose un diagnostic, une orientation, un accompagnement à la création, une formation et suit le développement de votre entreprise. ■

### COORDONNÉES

**A noter.** Agir et Créer ; Boutique de gestion de la Nièvre. 47 bis, rue Henri Bouquillard. BP 9 - Les Montôts. 58022 Nevers Cedex. Tel : 03.86.21.41.71.

## CONTREFAÇON

### Table ronde

La contrefaçon est un fléau mondial. Elle représente un danger pour la santé et la sécurité des consommateurs, le commerce, l'investissement et l'emploi. Elle nuit à l'innovation. L'INPI (institut national de la propriété industrielle), secrétaire général du Comité national anti-contrefaçon, est un relais majeur de l'action du gouvernement pour sensibiliser les Français à la lutte contre la contrefaçon et la piraterie numérique. Il est également une force de proposition dans l'aménagement du dispositif réglementaire et administratif anti-contrefaçon.

L'INPI et l'agence NTIC Bourgogne organisent une table ronde, jeudi 11 décembre à Dijon (CRCI), à partir de 11 h 15. Le thème en sera "Économie numérique et contrefaçon".